

**PLENIERE DE L'OBSERVATOIRE DT DICT LORRAINE**  
**du vendredi 31 mars à 9h**  
**Pôle BTP à Metz**

**Présidence : Olivier LAURENT**

**Présents/Excusés : voir la feuille d'émargement en ligne**

[https://drive.google.com/file/d/1yZ0Jg1duW30H6xbu2OORttUNNh7WWbgE/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1yZ0Jg1duW30H6xbu2OORttUNNh7WWbgE/view?usp=share_link)

## A l'ordre du jour

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 28 octobre (transmis avec l'invitation)
2. Intervention de Guillaume Ryckelynck, Chef de projet données Coordinateur DataGrandEst à la Région Grand Est, au sujet du PCRS (plan de corps de rue simplifié)
3. Echanges avec le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV 88)
4. De 10h à 12h : participation en petits groupes à l'échappée game « Rue du marquage » de GRDF

Cette réunion est suivie d'un cocktail déjeunatoire.

## Accueil

Le Président Olivier Laurent accueille les participants et les remercie pour leur fidèle présence.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 octobre 2022

Le procès-verbal du 28 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres.

### 2. Intervention de Guillaume Ryckelynck, Chef de projet données Coordinateur DataGrandEst à la Région Grand Est, au sujet du PCRS

Ouahid Sabr (DREAL Grand Est), en introduction, revient sur les facteurs clés pour réussir la démarche PCRS :

1. Ils sont issus du fascicule 1 – le concours de tous les acteurs dont celui de l'autorité locale compétente, l'identification des besoins et contraintes, la mutualisation des moyens et l'engagement des acteurs pour assurer la mise à jour du PCRS.
2. En termes règlementaires, le format d'échange PCRS est imposé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le PCRS s'inscrit dans une démarche plus large « Data Grand Est », un réseau d'acteurs partageant de la donnée géo- puis data.

Guillaume Ryckelynck précise que faire des catalogues de données ne sert pas à grand-chose, il faut promouvoir leur usage. Tous les projets opérationnels, dont le PCRS, s'appuient sur un groupe de travail.

Prochains rendez-vous :

- Le 6 juillet webinaire PCRS ;
- Les 13 et 14 septembre : Geodatadays à Reims ;
- Un atelier sur la question de l'énergie est en projet.

S'ensuit un échange sur le caractère ouvert de la donnée, qui doit ainsi répondre aux exigences du PCRS.

Laurent Hannezo (Association des Maires 54 et des présidents d'intercommunalité) interroge sur l'autorité locale compétente qui reste à la discrétion de chacun, sans même avoir un référent qui pourrait faire le travail.

Guillaume Ryckelynck relève effectivement un vrai flou autour de l'autorité locale compétente. Les représentants techniciens de la Région font remonter les besoins.

Ouahid Sabr relève que ce n'est pas la genèse du texte qui définit l'autorité locale compétente. Dans l'idée de base, il faut une ALC ; il y a des collectivités locales, mais n'en imposons pas une. Mais de fait :

- Les collectivités ou intercommunalités ont du mal à s'autosaisir
- Quand elles se déclarent ALC, il y a celles qui sont dans la concertation et qui diffusent le PCRS, et d'autres qui montent le PCRS et qui ne le diffusent pas.

Guillaume Ryckelynck constate en effet qu'il a manqué un minimum de règles du jeu.

Le Président Olivier Laurent indique que le PCRS est encore une solution pour faire baisser le taux d'endommagement.

➔ **Voir powerpoint en annexe.**

### **3. Echanges avec le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV 88) le 1<sup>er</sup> mars**

Jean-Claude Anotta (SDEV 88) revient sur la réglementation faite par le Président Olivier Laurent. Le SDEV a la particularité d'être maître d'ouvrage et exploitant du réseau, avec des permanents tous habilités IPR.

Sur la quinzaine de participants, des chargés d'affaires, mais malheureusement pas d'élus. Il y a une implication politique nécessaire.

Le constat de sinistre est véritablement la procédure à mettre en place.

Le Président Olivier Laurent constate que tout le travail se passe en amont du projet.

Laurent Hannezo relève que l'AIPR est quand même un moyen d'améliorer sa connaissance de la réglementation. Il faut que tous les acteurs soient réunis pour qu'ils soient sensibilisés.

Guillaume Ryckelynck indique toute la difficulté d'atteindre le bon niveau de discours auprès de la bonne personne.

Ouahid Sabr indique toute la nécessité de sensibiliser les élus, de continuer ce qui a déjà été engagé. La DREAL a déjà fait de la sensibilisation directe auprès d'élus en Lorraine. Les services de l'Etat sont pleinement investis dans la pédagogie en plus de la répression.

Jean-Claude Anotta précise que le CNFPT a développé un module DT DICT. La formation commence au secrétariat de mairie. Il ne faut pas oublier la maîtrise d'œuvre. Laurent Hannezo regrette que la réglementation ne prévoie aucune responsabilité pour la maîtrise d'œuvre.

➔ Le Président Olivier Laurent souligne sa grande appréciation de ce moment de partage qu'il souhaite renouveler avec d'autres donneurs d'ordres.

#### 4. De 10h à 12h : participation en petits groupes à l'échappée game « Rue du marquage » de GRDF

Par petits groupes, les membres de l'Observatoire ont participé à l'échappée game « Rue du marquage » de GRDF, qui a connu un vif succès.



Contact GRDF : Nicolas Matuszewski, Adjoint Chef d'Agence d'Intervention  
[nicolas.matuszewski@grdf.fr](mailto:nicolas.matuszewski@grdf.fr) / 06 58 06 31 75.



■ ■ ■

#### CALENDRIER 2023

- Vendredi 31 mars
- ~~Vendredi 9 juin~~ jeudi 8 juin
- Vendredi 6 octobre

**POUR MEMOIRE - ACTIONS EN SUSPENS**

Dans le cadre de l'Observatoire, une action avec la FFB serait intéressante à mener

Dans le cadre de l'Observatoire, une action sur la base des fiches techniques OPPBTP serait intéressante à mener